

**Vivre à**

# Plappeville

Décembre 2014



**Dossier :**  
**Viabilité**  
**hivernale**



Le maire et le conseil municipal  
ont le plaisir de vous inviter au

## CONCERT DU NOUVEL AN

qui sera donné à la salle polyvalente de Plappeville  
le 25 janvier 2015 à 16h

par

## La Société Musicale de Pagny-sur-Moselle



sous la direction de Bruno Fétiveau

À cette occasion, Daniel Defaux, maire, présentera ses voeux aux Plappevillois. Un « pot de l'amitié » clôturera cette manifestation dans une ambiance chaleureuse.

Les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer pourront bénéficier du transport gratuit. Il suffit de téléphoner au 03.87.30.40.75 (aux heures d'ouverture de la mairie) avant le 20 janvier.



## Le mot du maire

Décembre marque l'entrée dans cette période de bonheur des fêtes de fin d'année, tant attendue par la plupart d'entre nous.

Il marque aussi l'achèvement des neuf premiers mois de travail de la nouvelle équipe municipale que vous avez choisie en mars dernier.

Dès le mois d'avril, les élus ont pris en charge les dossiers et les commissions municipales ont travaillé sur tous les grands projets annoncés pendant la campagne électorale. Certains ont déjà été réalisés : la réfection de la rue des Paules, la requalification de l'éclairage du quartier des Prés St Jacques, la mise en place des comités de quartier et d'un conseil municipal des jeunes. Les autres sont sur les rails : l'opération d'aménagement de la zone dite « du Vieux Puits », la construction d'une micro-crèche et la rénovation du terrain de foot.

Ce dernier trimestre a aussi été marqué par la rentrée des classes avec l'application de la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Ces derniers remportent un grand succès si l'on en juge par le nombre d'élèves qui y sont inscrits.

Le village a, une fois encore, prouvé son dynamisme au travers des manifestations tant municipales qu'associatives qui vous ont été proposées : Commémoration du 70ème anniversaire de la Libération (Amis du Vieux Plappeville), festival « Musiques sur les Côtes » (municipalité), expositions (AVP et Atelier des Arts), Marché de Noël et Bourse aux jouets (Association Plappeville Loisirs), Soirée « jeux de société » (municipalité), Marche des lumières (Pappolivilla) et spectacle de Noël pour les enfants (municipalité).

Comme vous le constatez, l'actualité communale est riche et variée malgré un contexte général morose et préoccupant. Préoccupant pour l'avenir des communes sur le plan financier et sur le plan de leur existence même alors qu'elles sont les collectivités de proximité par excellence. Mais en cette période de joie, restons optimistes !

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015.

*Daniel Defaux*

# Sommaire

Le mot du maire	3
<b>Dossier : Viabilité hivernale</b>	<b>4</b>
<b>Informations municipales</b>	<b>8</b>
Délibérations	8
Recensement	10
Animations culturelles	12
Circulation et sécurité	13
Urbanisme	14
Vie sociale	17
Communication	17
Travaux	18
Environnement	20
Vie scolaire, périscolaire et associative	21
<b>Informations scolaires</b>	<b>22</b>
Ecole maternelle	22
Ecole élémentaire	23
<b>Etat civil</b>	<b>23</b>
<b>Ça s'est passé au village</b>	<b>24</b>
Expo, fêtes et commémoration	24
<b>Plappeville, c'est vous</b>	<b>26</b>
Projecteur sur Latifa Bermes	26
<b>Informations intercommunales</b>	<b>27</b>
Centre des congrès	27
<b>Informations associatives</b>	<b>28</b>
Ordre des Vignerons	28
Foyer des anciens	29
UNC	29
Association Plappeville Loisirs	30
Les amis du vieux Plappeville	32
FC Lorry-Plappeville	34
<b>Informations pratiques</b>	<b>35</b>
À votre service	35
<b>Agenda</b>	<b>36</b>



## Dossier

# Viabilité hivernale

Certains disent qu'il faut toujours un hiver pour bercer le printemps. Raison de plus pour nous préparer à affronter les frimas de la saison froide qui arrive. Ce dossier « viabilité hivernale » a pour but de faire quelques rappels sur le sujet et d'indiquer comment la commune est organisée pour faire face aux épisodes hivernaux qui peuvent entraver la circulation et contrarier notre vie de tous les jours.

## QUELQUES RAPPELS SUR LE CLIMAT HIVERNAL EN LORRAINE

La météorologie, science de la prévision du temps qu'il fera demain, a fait des progrès dans les prévisions à court terme. Elle reste cependant encore largement imprécise sur le long terme, pour preuve les prévisions faites en octobre 2013 par des météorologues réputés sur un hiver 2013-2014 d'une très grande rigueur. On sait ce qu'il en est advenu !

Nous avons souvent la mémoire courte, un retour en arrière sur les hivers les plus caractéristiques de ces dernières années dans la région Messine n'est donc pas inutile.

L'hiver le plus mémorable reste l'hiver 1956 avec des températures de  $-23^{\circ}\text{C}$  ayant transformé la Moselle en une immense patinoire. Le mois de décembre 2010 a été particulièrement froid et neigeux.



Si l'hiver 2013-2014 a été particulièrement clément, les records de douceur datent de janvier 2007 où les températures minimales moyennes ont été de  $3,8^{\circ}\text{C}$  et de décembre 1974 où elles ont été de  $4,1^{\circ}\text{C}$ .

## UN PEU DE MÉTÉOROLOGIE

Le **verglas** est occasionné par des précipitations de pluie qui se forment en altitude, traversent des couches atmosphériques dont la température est positive et arrivent sur un sol dont la température est inférieure au point de congélation. La pluie ou la neige fondue gèlent

instantanément et forment une couche de glace transparente et cassante.

Pour que des **chutes de neige** aient lieu, 3 conditions doivent être réunies :

- la présence de vapeur d'eau dans l'atmosphère,
- des températures très basses,
- la présence dans l'air de petites particules de sable, de fumée ou de cendre qui vont servir de support à la formation des cristaux de neige.

En présence de nuages élevés, donc très froids, la vapeur d'eau contenue dans l'air se condense en cristaux de glace sur les particules contenues dans l'air. Si les températures des couches traversées sont froides, les cristaux s'agglomèrent en formant des flocons. La neige ne tiendra que si la température au sol est négative.

## LE TRAITEMENT DE LA NEIGE ET DU VERGLAS

Pour **traiter la neige**, le moyen le plus efficace reste le raclage, car contrairement aux idées reçues le sel n'a pas l'aptitude à faire fondre d'importantes quantités de neige.



Il est donc nécessaire de racler la neige à l'aide d'une lame portée par un engin, le salage n'étant efficace qu'après ce raclage ou sur des couches de neige d'épaisseur limitée à un ou deux centimètres. Il faut savoir également que le sel agit d'autant mieux que le trafic permet un brassage important et qu'il n'est plus efficace au delà de -7 à -8°C.

**L**e **traitement du verglas** est beaucoup plus difficile. Il nécessite l'emploi d'un mélange d'eau et de sel qui constitue une saumure et qui apporte l'humidité nécessaire au déclenchement de la réaction. Cette technique requiert du matériel spécifique, elle n'est utilisée que sur les grands axes routiers.

Ce que l'on constate d'une manière générale, c'est une utilisation de plus en plus raisonnée des fondants en période hivernale. Ils ont en effet des conséquences négatives sur l'environnement, notamment sur la végétation et sur la salinité des eaux superficielles et souterraines.



## LA VIABILITÉ HIVERNALE CHEZ NOS VOISINS

**L**es pays d'Europe du nord n'utilisent quasiment plus de sel, préférant l'épandage de matériaux abrasifs qui améliore l'adhérence de la chaussée. D'ailleurs, dans des pays comme l'Allemagne, la Finlande ou la Suède, la réglementation des produits routiers est inscrite dans le code de l'environnement. En France, ce sont 1,5 million de tonnes de sel qui sont répandues en moyenne chaque hiver sur les routes.

**L'**utilisation des pneus neige est réglementée dans de nombreux pays d'Europe. En Suisse, leur utilisation est recommandée et, en cas de gêne aux autres usagers ou d'accidents, des amendes sont prévues. En Allemagne et au Luxembourg, la conduite dans des conditions hivernales (verglas, neige tassée, neige fondante, plaques de glace ou de givre) n'est autorisée qu'avec 4 pneus hiver. Des amendes conséquentes sont prévues en Allemagne et au Luxembourg et les assurances peuvent se désengager en cas d'accident.

## L'ORGANISATION ET LES MOYENS DE LA COMMUNE

### **L**e matériel

La commune dispose de :

- un camion équipé de chaînes, d'une lame et d'une saleuse pour les interventions dans les rues du village,



- un tracteur équipé d'une lame et d'un épandeur pour les impasses dans lesquelles le camion ne peut manœuvrer ou les endroits où il ne peut accéder,





- 40 bacs à sel pour les besoins de 1ère urgence et les trottoirs qui ne doivent être « salés » qu'après avoir été **impérativement** déblayés.



## **L**e personnel

Pour assurer le service hivernal :

- 3 agents communaux sont d'astreinte par roulement d'une semaine entre le 10 novembre et le 16 mars,
- 2 autres agents interviennent au coup par coup en cas de chute de neige pour déblayer les endroits dangereux (escaliers, ruelles...) aux abords de la mairie et des écoles à partir de 6h30.

**L**ors d'un épisode neigeux la nuit, les interventions sont déclenchées par le maire ou un adjoint à partir d'un suivi météo ou sur appel d'un agent de Woippy qui signale le départ des interventions des équipes et l'ouverture du centre technique

municipal de Woippy où s'effectue notre approvisionnement en sel. En général ces interventions sont déclenchées vers 3h30 de façon à permettre aux bus et aux automobilistes de pouvoir circuler à partir de 7h.

**L**e camion est conduit par un agent communal accompagné du maire ou d'un adjoint et effectue le déneigement et le salage selon un circuit prédéterminé à l'avance. Une intervention nécessite 2 à 3 rechargements en sel au dépôt de Woippy et dure environ 3h. Dans le cas où la météo annonce clairement un épisode neigeux, le chargement de la saleuse s'effectue la veille.

**L**e déneigement entraîne inévitablement un désagrément pour les habitants : les congères le long des trottoirs et au droit des entrées de garage que chacun est tenu de déblayer.



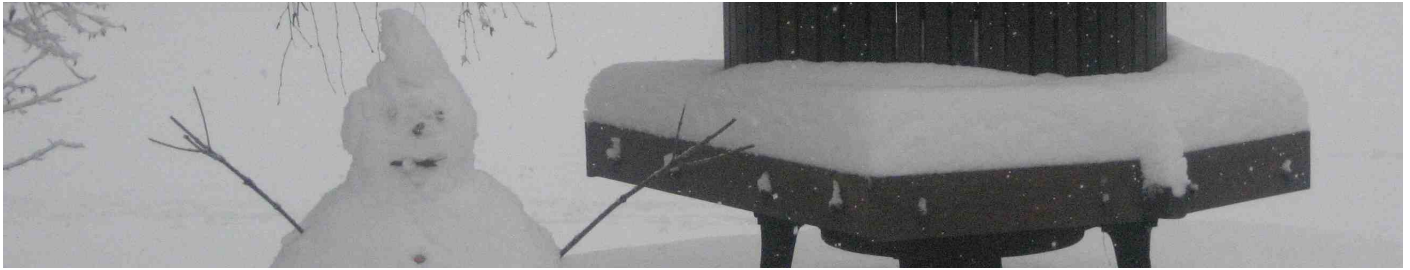
**A**près le dégagement des rues du village, les agents s'attaquent dès 8h au déneigement des ruelles du centre du village, des trottoirs le long des espaces publics, des cours d'école et des abris bus.

**L**a commune a identifié des moyens extérieurs mobilisables pour déneiger les rues du village en cas d'intempéries exceptionnelles ou d'avaries sur le matériel. Il faut cependant bien comprendre que lors de tels événements, ces moyens sont réservés en priorité par l'Etat et le Conseil Général pour traiter les grands axes de circulation. Compte tenu de la topographie de la commune, le traitement des rues à forte pente peut donc atteindre ses limites en période de forte intempérie. Il appartient aux habitants de prendre toutes les précautions possibles, en équipant, par exemple, leurs véhicules de pneus « neige ».

## **L**e coût

Ces interventions ont bien entendu un coût pour la commune qui dépend de la rigueur de l'hiver. Ce coût comprend :

- le prix du sel : il varie de 1 000 € pour un hiver clément



comme l'hiver dernier, à 10 000 € pour un hiver rigoureux,

- le paiement des astreintes rémunérées aux agents communaux pour un montant de 2 000 € quelle que soit la nature de l'hiver,
- le paiement des heures supplémentaires qui dépendent de la rigueur de l'hiver et donc du nombre d'interventions pour un coût pouvant atteindre 1 000 €.

## QUELQUES RAPPELS

**I**l n'est pas inutile de rappeler à ceux qui doivent continuer à utiliser leur véhicule pendant l'hiver qu'il est vivement conseillé :

- d'adapter des équipements hivernaux à leurs véhicules,
- de vérifier la pression des pneumatiques, l'éclairage, la batterie, la protection antigel du circuit de refroidissement,
- de s'équiper avec des pneus « hiver ». En effet la qualité des pneumatiques est un élément prépondérant de la sécurité. Lorsque la température avoisine 0° sur un sol à faible adhérence, les pneus « été », même neufs, ont des performances très limitées. La conception des

pneus « hiver » permet d'assurer une meilleure adhérence sur la route,

- d'adopter une conduite hivernale prudente en maintenant une vitesse modérée, en gardant une distance de sécurité suffisante et en évitant toute manœuvre brutale et toute conduite par à-coup,
- de s'informer avant un déplacement :
  - en consultant le site de Météo-France : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)
  - en recueillant des informations auprès du CRIRC (Centre régional d'information sur la circulation routière) : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)
  - en consultant le site du conseil général pour connaître l'état du réseau routier départemental : [www.inforoute57.fr](http://www.inforoute57.fr)
  - en consultant le site de la DIR Est (direction inter-régionale des routes) pour le réseau national et notamment l'A31 : [www.dir-est.fr](http://www.dir-est.fr)

**E**nfin terminons par le rappel habituel au devoir des riverains (locataires et propriétaires) qui sont tenus de déneiger par raclage ou balayage les trottoirs sur une largeur de 1m si possible avant 8h et en

évitant dans la mesure du possible de remettre la neige sur la route. Le sel, disponible dans la quarantaine de bacs mis à disposition par la commune, sera réservé, en priorité, au traitement du verglas, des carrefours dangereux puis des trottoirs.

**C**haque l'aura compris, la commune, malgré ses efforts ne peut pas tout régler (en particulier en cas de verglas) et surtout pas partout à la fois. Nous vous invitons donc à faire preuve de :

- compréhension dans la mesure où un épisode hivernal constitue toujours une situation délicate à gérer,
- patience dans la mesure où il n'est matériellement pas possible de déneiger simultanément les 37 rues, 5 impasses, 4 ruelles et 4 places de la commune.





## Délibérations

# Conseil municipal du 25 septembre 2014

## DEUX PROJETS IMPORTANTS SUR LES RAILS :

L'aménagement de la zone du Vieux Puits.

Par 18 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal a décidé de réaliser cet aménagement sous maîtrise publique. Ainsi, les opérations d'acquisitions foncières seront confiées à l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine).

L'aménageur sera désigné sur appel d'offres. Avant de s'engager plus avant dans cette opération, la commune a décidé de mener des études de faisabilité, et, dans ce but, de confier à la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour un coût de 13 000 € HT.

Adoption du programme de construction d'une micro-crèche.

Par 15 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, les élus ont décidé d'approuver le programme de construction d'une structure multi-accueil de 14 places proposé par le groupe de travail constitué lors de la séance du conseil municipal du 24 avril dernier.

## LES AUTRES DÉCISIONS :

- A l'unanimité :
- Approbation des modalités de mise à disposition du public du projet de modifications du règlement du PLU.



- Suppression de la taxe d'aménagement (ex TLE) sur les abris de jardin.

- Autorisation donnée au maire de signer une convention proposée par Metz Métropole pour constituer un groupement de commandes

concernant la médecine préventive.

- Autorisation donnée au maire de signer un avenant au marché de travaux de la rue des Paules (travaux supplémentaires pour un montant de 17 902 € TTC).

- Autorisation donnée au maire de signer un avenant à la convention avec la Société CARONET (nettoyage des locaux scolaires).

- Création de 2 postes d'adjoints techniques à 14/35<sup>ème</sup> et 27/35<sup>ème</sup>, en remplacement de postes en CDD.

- Désignation du secrétaire de mairie comme coordonnateur dans le cadre des opérations du recensement de la population prévu en 2015.

- Fixation à 5 € du droit de place pour un commerçant ambulant (pizza) qui s'installera place Thiam, une fois par semaine.

- Approbation de la décision modificative n° 1 visant à honorer des factures de matériel non prévu par prélèvement sur le compte 020 (Dépenses imprévues).

- Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes, proposée par Metz Métropole, pour la fourniture de gaz naturel.



- Par 18 voix pour et 1 voix contre :

- Fixation du tarif de location de la distillerie à 36 € la 1/2 journée et 72 € la journée.

- Par 18 voix pour et 1 abstention :

- Octroi d'une subvention de 200 € à l'association SUN 4 EVERY 1, pour la participation d'un étudiant du village à l'opération humanitaire Raid 4L Trophy.

- Par 15 voix pour et 4 voix contre :

- Vente de 2 biens communaux : un immeuble situé 7 place Louis Vianson Ponté et un terrain de 6,40 ares, situé dans le Parc d'Arros, le long de la rue de Lavaux.





## Délibérations

### Conseil municipal du 23 octobre 2014

#### OCCUPATION DU DOMAINE ROUTIER

A l'unanimité, l'occupation du domaine public routier par les opérateurs de communications électroniques, donne lieu au versement de redevances :  
 Pour les infrastructures souterraines : 40,40 €/km,  
 Pour les infrastructures aériennes : 53,87 €/km,  
 Pour les autres installations : 26,94 €/m<sup>2</sup>.

#### LES AUTRES DÉCISIONS :

- A l'unanimité :  
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe (à temps non complet) de l'organigramme.

- Création d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.
- Attribution d'une subvention de 2 044,42 € à l'Association Plappeville Loisirs, en dédommagement des frais engagés par l'association dans le cadre des animations estivales.
- Décision modificative n°2 visant à des transferts de comptes en section d'investissement, sans modification de l'enveloppe globale de la section.
- Par 10 voix pour et 9 abstentions :  
 - Adoption d'une motion pour le maintien du conseil général dans l'organisation territoriale.

### Conseil municipal du 27 novembre 2014

#### TRANSFERT DE CHARGES

Adoption du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (17 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention).

La prise en charge partielle par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole du financement du service de l'état civil, lié à l'implantation de nouveaux établissements hospitaliers sur le ban des communes de Ars-Laquenexy et Peltre (Centre Hospitalier Régional de Metz Thionville) et de Vantoux (Hôpitaux Privés de Metz) a entraîné une révision de l'attribution de compensation. L'impact pour la commune est de 1 651 € (pôle mère-enfant : 969 € ; hôpital de Mercy : 583 € ; hôpital Robert Schuman : 99 €). La base d'attribution était de 7 248 € en 2014. Elle sera donc de 8 899 € en 2015, somme que la commune devra reverser à la Communauté d'Agglomération.

#### LES AUTRES DÉCISIONS :

- A l'unanimité :  
 - Adoption des modalités de mise à disposition du public, du projet de modification du règlement du PLU.  
 - Demande de dérogation au dispositif « Duflot » qui permettra l'application du dispositif d'aide à l'investissement locatif, dont un arrêté du 1<sup>er</sup> août

2014 a exclu la commune.

- Autorisation donnée au maire de signer une convention pour la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité.
- Renouvellement pour 15 ans à titre gracieux de la concession de M. Pierre Gontard (maire de Plappeville de 1945 à 1953).
- Suppression d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (remplacé par le même poste à temps complet).
- Adhésion au Comité Départemental du Tourisme dont le montant de la cotisation est fixé à 25 €.
- Désignation de Mme Cathie Pont pour représenter la commune aux conseils des écoles primaires.
- Décision modificative n°3, visant à affecter 20 000 € supplémentaires au chapitre « Frais de personnel », nécessaires du fait de la mise en place des rythmes scolaires et d'inscrire les recettes supplémentaires correspondantes au chapitre « Attributions de compensations » (remboursement des indemnités des agents en congés de maladie...).
- Augmentation de 2% des tarifs de prestations de service et de locations (salle polyvalente, concessions cimetièrè...).



## Information

# Recensement

### En Bref

#### Conseil municipal du 30 oct 2014

#### Location de la chasse communale

(unanimité)

Le bail de chasse arrivant à expiration le 1<sup>er</sup> fév 2015, il appartient à la commune d'engager les opérations de mise en location de la chasse communale.

Suivant les recommandations de la commission communale de chasse, il a été décidé d'adjuger la chasse par appel d'offres, dont les propositions ne pourront être inférieures à 400 €.

Deux restrictions seront imposées à l'adjudicataire :

Les battues sont interdites (sauf sur demande de la commune)

La chasse est interdite les week-ends et jours fériés.

Cette année, le recensement se déroulera dans la commune du 15 janvier au 14 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune



Hélène Mazière



Martine Hilpert

(âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE

Pas besoin de vous déplacer, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Le recensement en ligne,



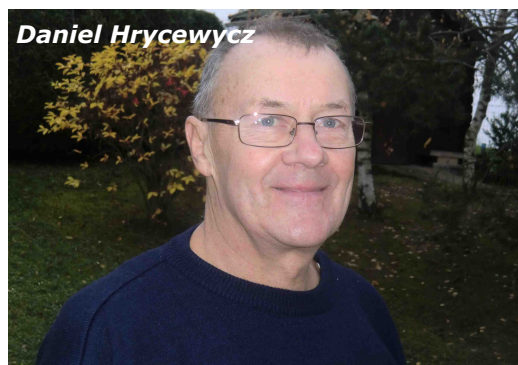
## En Bref

c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

**S**inon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

**V**os informations personnelles sont protégées, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du



Maryse Duval



traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consulter le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) ou contacter la mairie en composant le 03 87 30 40 75.

**P**our la commune M. Jean-Pierre Voegtlin et Mme Marie-Thérèse Jung assureront la coordination des opérations. Le village sera divisé en quatre districts qui auront chacun un agent recenseur :

District n°1 : Tignomont – Centre du village : Hélène Mazière,  
 District n°2 : Croix d'Orée – Prés St Jacques : Martine Hilpert,  
 District n°3 : Hauts de Woicon – Entrée du village : Daniel Hrycewycz,  
 District n°4 : Quartier église – Haut Pré – rue des Carrières : Maryse Duval.

## Nombre d'habitants à Plappeville

A ce jour, la commune compte 2 112 habitants dont 484 personnes de plus de 65 ans.

Notre doyenne, Mme Anne Kubler, arbore fièrement ses 96 ans.

Quant à notre doyen, M. Robert Le Roy de La Chohinière, il vient de fêter ses 94 ans.





## Animations culturelles

# Conseil Municipal des Jeunes, Festival Musique sur les Côtes

En Bref

### Soirée Jeux

Belle réussite pour cette première « soirée jeux » proposée par la commission « Animations culturelles ». La salle du conseil s'est révélée un peu exigüe pour accueillir la cinquantaine d'enfants et d'adultes qui ont eu vite fait d'investir toutes les tables. Pierre-Olivier Schwitzer, propriétaire du magasin de jeux « Le petit peuple » à Metz avait mis à disposition des participants 80 jeux de société dont, à chaque table, il était là pour expliquer les règles du jeu choisi par le groupe. Tout le monde est reparti, heureux de ces 2 heures passées ensemble. Une expérience qui assurément sera reconduite !

### ILS ONT ÉTÉ ÉLUS !

Le projet de constitution d'un conseil municipal des jeunes a été annoncé dans le programme électoral. Dimanche 23 novembre, les élections ont pris une allure officielle avec le dépôt des bulletins dans l'urne. La mise en place de ce CMJ concerne les enfants nés entre 2002 et 2005. Sur 79 enfants concernés, 19 se sont inscrits sur la liste électorale et 13 étaient candidats.



La parité était de mise et après le dépouillement, le conseil municipal des jeunes était constitué, dans l'ordre des scores, de Iris B (5 voix), Timothée D (5 voix), Baptiste M (5 voix), Eléa W (4 voix), Ornella A (3 voix), Alexandre D (2 voix), Antoine F (2 voix), Benjamin M (2 voix), Marine P (2 voix), Théo B (1 voix), Charline M (1 voix), Alexia M (1 voix) et Blandine S (1 voix).



### CONCERT D'OUVERTURE À PLAPPEVILLE : UN RÉEL BONHEUR !



Le très nombreux public qui avait choisi d'assister à ce 1er concert de la 14<sup>ème</sup> édition du festival, n'a pas eu à regretter son choix !

En effet c'est une soirée exceptionnelle que lui a offert le groupe Kaïla Sisters : quatre artistes, de formation classique mais amoureux de jazz et de swing. Ils ont entraîné l'assistance dans un voyage unique au cœur des années 30 sur des sonorités traditionnelles des îles Hawaï mêlées au swing tendance Hollywood. Leur joie, leur humour et l'émotion qu'ils ont suscitée ont su conquérir avec brio un auditoire subjugué par la qualité de l'interprétation.

C'est un même succès qu'ont rencontré Laureen Stoulig et Marlo Thinnes à Lessy, le Duo Ivoires à Scy Chazelles et le groupe Sligo à Lorry qui clôturait la 14<sup>ème</sup> édition de notre festival.



## Circulation et sécurité

# Opération Voisins Vigilants



La prévention et la solidarité jouent un rôle essentiel pour limiter, voire empêcher les risques de cambriolage. Dans cette optique, la commune désire s'engager dans le dispositif « voisins vigilants ».

## QU'EST CE QUE C'EST ?

L'idée a été exposée à l'occasion des réunions des Comités de quartiers.

Il s'agit de développer l'entraide et la solidarité entre voisins, pour accroître l'efficacité de la prévention des cambriolages.

Concrètement, l'objectif est de systématiser l'accomplissement de gestes citoyens simples, comme :

- La surveillance de logements temporairement inhabités,
- Le ramassage du courrier des voisins en vacances,
- La vigilance accrue à l'égard de comportements suspects (démarcheurs, véhicules inhabituels...),

- L'acquisition de réflexes de signalement de tout fait anormal (dégradations, incivilités...).

## COMMENT METTRE EN PLACE CE DISPOSITIF ?

Il est basé, uniquement, sur le volontariat.

Les personnes volontaires sont invitées à signer une charte d'engagement, officialisant leur participation au dispositif.

Dans un deuxième temps, une rencontre sera organisée entre les volontaires, la mairie et les services de police, pour bien préciser le contenu de la mission.

Enfin, la commune signera une convention avec la Préfecture, entérinant notre adhésion au dispositif.

## COMMENT DEVENIR VOISIN VIGILANT ?

Il suffit d'envoyer sa candidature, soit par lettre adressée à la mairie, soit par courriel

([plappevillen@wanadoo.fr](mailto:plappevillen@wanadoo.fr) ou [accueil.plappevillen@wanadoo.fr](mailto:accueil.plappevillen@wanadoo.fr)), si possible au plus tard fin janvier 2015.

Merci par avance pour votre participation à la mise en place de cette démarche citoyenne.

## En Bref

### En cas de perte ou de vol de votre permis de conduire...

Vous devez joindre à votre dossier un timbre fiscal de 25 euros\*.

Vous pouvez l'acheter soit dans un bureau de tabac, soit au guichet d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie, ou d'un service des impôts des entreprises (SIE).

\*Ce droit de timbre s'ajoute à la taxe régionale prévue dans les départements des régions Corse, Limousin, Poitou-Charentes, La Réunion, Guyane, Martinique.

(Loi de finances rectificative pour 2014)  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)





## Urbanisme

# Opération d'aménagement de la zone du Vieux Puits

En Bref

### Dons du sang

Deux collectes de sang auront lieu en 2015 à la salle polyvalente de 16h à 19h30 :

- Mardi 10 mars,
- Mardi 6 octobre.



Parmi les engagements pris par l'équipe municipale figure l'aménagement de la zone du Vieux Puits. Lors du précédent mandat, le parti pris a été de confier à l'Immobilière Georges la conduite de l'opération. Ce promoteur, pour différentes raisons, n'a ni abouti ni souhaité poursuivre son action.

La commune a donc décidé de repartir sur de nouvelles bases et opté pour un pilotage direct de cette opération en s'entourant de professionnels de l'aménagement.

Le choix d'un tel scénario permet à la commune de pouvoir maîtriser les différents points clé de l'opération :

- Le programme qui prévoit, dans ses grands principes, une quarantaine de logements avec une répartition 1/3 de logements intermédiaires soit en accession soit en locatif, 1/3 de logements en locatif aidé, 1/3 de constructions individuelles,
- La qualité du projet qui permettra de prendre en compte le caractère résidentiel du village et d'assurer une bonne insertion de l'opération dans un site intéressant sur le plan paysager,
- L'équilibre financier de l'opération,
- L'information auprès des propriétaires, des riverains et des habitants qui est un facteur important de la réussite de l'opération.

Ce scénario comporte 2 étapes principales :

La 1<sup>ère</sup> étape consiste à réaliser une étude de faisabilité permettant d'étudier les différents partis d'aménagement possibles, à acquérir les terrains nécessaires et à mettre au point le dossier d'urbanisme.

La 2<sup>ème</sup> étape sera celle de l'aménagement de la zone comprenant la mobilisation des financements, la réalisation des travaux de viabilité et la commercialisation des terrains. La commune fera appel à un aménageur qui sera désigné par voie d'appel d'offres sur la base d'un cahier des charges.

Le conseil municipal lors de sa séance du 25 septembre a validé le principe de l'engagement de la 1<sup>ère</sup> étape. Pour ce faire, la commune sera assistée de la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) et de l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine).

**1** La SEBL se voit confier la mission de réaliser l'étude de faisabilité avec 3 objectifs :

- Aider la commune à affiner le programme, c'est à dire le contenu de l'opération,
- Réaliser une étude urbanistique qui permettra de traduire ce programme en 2 ou 3 partis d'aménagement en veillant à la qualité du projet et son insertion dans le site,
- Réaliser les études techniques (leviers topographiques, études



géotechniques, étude des accès et de la viabilisation de la zone) qui permettront de chiffrer les coûts de l'aménagement et d'établir un premier bilan financier.

Cette étude sera réalisée sur la zone 1AU1 du PLU étendue à une partie de la zone 2AU3, de façon à mener une réflexion d'ensemble sur le secteur.

Le coût de ces études financées par la commune est estimé à 83 000 € HT. Ces dépenses doivent être considérées comme une avance dans la mesure où elles seront réintégrées dans le bilan financier de l'opération.

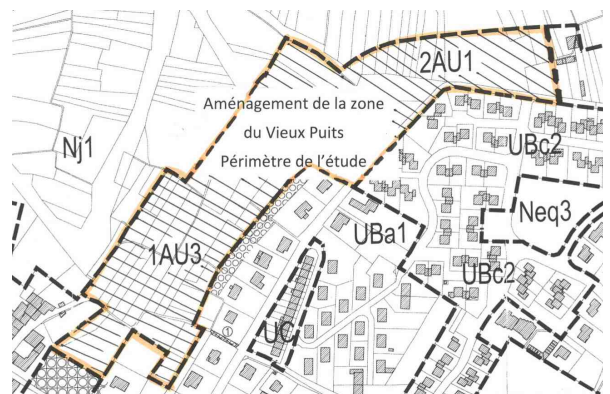
L'EPFL se verra confier la mission d'acquiescer pour le compte de la commune les terrains en privilégiant la voie de la négociation, sans exclure le recours à une expropriation. L'EPFL assurera les avances de fonds nécessaires aux acquisitions dans l'attente d'une rétrocession à la commune. La convention missionnant l'EPFL sera examinée au printemps prochain par le conseil municipal au vu des conclusions de l'étude de faisabilité.

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2015 sera donc consacré à l'étude de faisabilité qui nécessite en préalable la réalisation de levés topographiques et d'études géotechniques.

L'étude urbanistique prévoit

l'élaboration dans une première phase de 2 ou 3 partis d'aménagement de la zone qui seront présentés aux propriétaires et aux riverains concernés au cours d'une réunion d'information qui se tiendra vers la fin février-début mars. Les suggestions et observations émises pourront ainsi être prises en compte pour l'achèvement de l'étude préalable qui fera également l'objet d'une large information.

Ces différentes études seront pilotées par la commission communale d'urbanisme qui informera régulièrement le conseil municipal.



## En Bref

### Déclarations préalables

15, rue Saint Vincent  
8, rue des Prés Saint Jacques

40, rue Général Brion  
14, rue Général De Gaulle  
19, rue du Fond des Prés  
26, rue des Marivaux  
33, rue de Tignomont  
4, rue des Fortes Terres  
6, rue des Fortes Terres  
15, rue Paul Ferry  
60, rue Général De Gaulle

Ravalement de façade  
Création d'une fenêtre et fermeture baie vitrée  
Remplacement fenêtres  
Fermeture d'une loggia  
Changement fenêtre  
Réfection toiture  
Division d'une parcelle en 4 lots  
Pose volets roulant électriques  
Pose volets roulant électriques  
Remplacement huisseries  
Remplacement huisseries



En Bref

## Où s'adresser pour obtenir ou renouveler son passeport ?

Dans les commissariats de police ou dans une mairie de quartier de la ville de Metz, la plus proche étant située Chemin sous les Vignes à Devant-les-Ponts.

Pour cette dernière :  
- Il est indispensable de prendre rendez-vous sur simple appel à Allo Mairie au 0800 891 891 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
- Il faut savoir que d'avril à juillet, il y a une très forte demande de passeports et que les délais d'obtention d'un rendez-vous sont de 3 semaines environ.



## Urbanisme

# Structure multi-accueil de 14 places : le projet est sur les rails

Le programme de l'équipe municipale prévoit la construction d'une nouvelle crèche sur le parc du Breuil. Ce nouvel équipement se substituera à la crèche existante à l'étroit dans des locaux de l'immeuble du foyer Saint Michel loués à Batigère. Pour conduire ce projet, le conseil municipal dans sa séance du 24 avril dernier a décidé la création d'un groupe de travail piloté par François Hurson et composé de Nicole Mager, Emilie Forca, Christophe Tilly, Christian Royer et Chantal Zaouter, directrice de la crèche.

Le groupe de travail qui s'est réuni les 24 juin et 28 août a élaboré un programme en liaison avec le CAUE (Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement).

Cet équipement sera implanté à l'extrémité Ouest du parc du Breuil, côté salle polyvalente. Il sera labellisé « structure multi-accueil » par le conseil général et sa capacité d'accueil sera de 14 places auxquelles pourront s'ajouter 2 places supplémentaires de caractère occasionnel, permettant ainsi l'inscription d'une trentaine d'enfants. Il sera constitué d'un bâtiment de 195 m<sup>2</sup> comprenant une salle d'activités, 2 salles de repos pour les enfants, une cuisine et tous les locaux nécessaires au bon fonctionnement de cette structure. Cet équipement sera complété par une terrasse couverte,

une aire de jeux pour enfants et un jardin clos. Enfin, l'accès sera réalisé en prolongeant la voie de desserte de la salle polyvalente jusqu'à la rue du Breuil. Le coût de l'opération est estimé à 654 000 € HT.

La désignation du maître d'œuvre est en cours avec un appel d'offres dont la première phase a permis de retenir 3 cabinets d'architectes. Il s'agit du cabinet Acanthe de Pont à Mousson, de l'atelier A4 architecture de Metz et de l'Atelier Création Architecture à Woippy. Ils seront auditionnés d'ici la fin de l'année en vue de la désignation du maître d'œuvre. Les études de conception et les appels d'offres travaux auront lieu courant 2015, les travaux sont prévus en 2016 avec une prévision de mise en service à l'automne 2016. L'année 2015 sera également consacrée à la finalisation du budget de l'opération avec les co-financeurs (Etat, conseil régional, conseil général).



**Sondage du sol sur le lieu d'implantation de la future structure multi-accueil**





## Vie sociale

# Tradition respectée pour Noël



C'est une tradition bien établie pour nos aînés de recevoir un cadeau de la municipalité en fin d'année. Emballés et portés à domicile par les élus, ils sont toujours bien accueillis ! Cette année, 50 femmes, 24 hommes, 19 couples et 2 soeurs carmélites ont ainsi reçu le précieux colis !

## En Bref

### Opération « Brioche de l'amitié »

La vente de 770 brioche a permis de récolter 3 258 €.

Cette somme a été reversée à l'Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine.

Merci aux bénévoles et aux généreux donateurs.



# Bon anniversaire !

Vous venez d'avoir 65 ans et vous avez eu la bonne surprise de découvrir dans votre courrier une carte de la mairie pour vous souhaiter un bon anniversaire le jour même de votre jour de naissance. Sachez qu'à partir de maintenant vous recevrez cette carte tous les 5 ans. La prochaine donc en 2019 pour vos 70 ans ! Cette

année, 114 d'entre vous ont ainsi bénéficié de cette attention particulière.



## Communication

# Les comités de quartier

Les comités de quartier se sont réunis pour la deuxième fois mi-octobre au salon d'honneur de la Mairie. Les thèmes abordés, la sécurité et les fêtes des voisins, ont permis aux Plappevillois et aux élus d'échanger sur les projets futurs. Une liste des problèmes de circulation dans le village a également été dressée. Les comptes rendus seront disponibles sur le site internet de la commune

début janvier.

Les prochains comités de quartier se dérouleront fin février/début mars, si vous avez des idées de thème à aborder merci de nous en faire part par courriel : [plappevillenet@wanadoo.fr](mailto:plappevillenet@wanadoo.fr).

**R**appel : les comités de quartier sont ouverts à tous.



## Travaux

# Rue des Paules et presbytère

En Bref

**L'ALEC du Pays Messin** vous invite à rencontrer ses spécialistes du service **INFO->ÉNERGIE**.

Rénovation thermique et éco construction :

- équipements de l'habitat,
- chauffage et eau chaude,
- construction et isolation,
- énergies renouvelables.

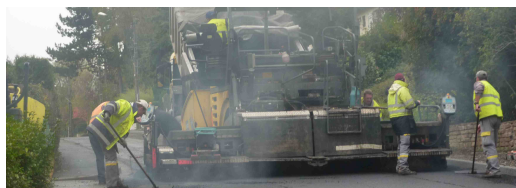
Aide à dresser un plan de financement et conseil pour réduire la facture énergétique.

**Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin**

Cloître des Récollets  
1 rue des Récollets  
57000 Metz  
Tel : 09.66.94.82.21  
[info@alec-paysmessin.fr](mailto:info@alec-paysmessin.fr)  
[www.alec-paysmessin.fr](http://www.alec-paysmessin.fr)

## RUE DES PAULES

Après le remplacement de la conduite d'eau potable par Véolia, l'entreprise Lingenheld a terminé la réfection de la rue. Les bordures du trottoir côté impair ont été entièrement remplacées et les enrobés de la voirie coulés.



Le débouché au niveau de la rue des Plantes a été légèrement modifié afin de permettre à un véhicule de « serrer » à droite en cas de croisement difficile.



Ces travaux achèvent l'opération de reconfiguration du quartier de la Croix d'Orée prévue dans le cadre du PACTE II signé avec le Conseil Général et qui s'établit comme suit :

- Rue de la croix d'Orée : Travaux d'enfouissement de réseaux, éclairage public et réfection voirie 355 772,06 €
- Rue des Paules : Travaux réfection des trottoirs et voirie : 98 656,32 €

Soit un total de 454 428,38 € subventionné à hauteur de 203 947 €

## DES IMPRÉVUS AU PRESBYTÈRE !

C'est tout d'abord le plancher de la cuisine au premier étage qui s'est affaissé. Les travaux de réparation ont été confiés à l'entreprise De Masi. Dans un premier temps, afin de diagnostiquer l'étendue des dégâts, le plafond du rez de chaussé a été démolli.



Trois poutres qui présentait des signes de faiblesse ont été redressées par étagage et trois IPN métalliques posés pour soutenir l'ensemble. Enfin, un habillage en plaques de plâtre est venu parachever l'ensemble. Montant des travaux 5 190 €



C'est ensuite la chaudière murale installée en 1998 qui a dû être remplacée pour cause de fuite sur le corps de chauffe. C'est l'entreprise Thouvenin qui a réalisé cette opération pour un montant de 2 500 €.



## Travaux

# Eclairage public quartier des Prés Saint-Jacques

En Bref

Les travaux concernant le remplacement des luminaires dans le quartier des Prés Saint-Jacques ont débuté le lundi 24 novembre, pour une durée prévisionnelle d'un mois.

## POURQUOI CE QUARTIER ?

Ce projet a été décidé et voté par le conseil municipal précédent en fonction de 3 critères :

- **Le diagnostic sur l'éclairage public réalisé en 2010 par la société Altésio.**

L'inventaire des ouvrages a permis de définir tous les aspects quantitatifs du parc éclairage public de la commune : nature des ampoules, type de luminaires, type de supports, conformité électrique des ouvrages. Parallèlement, l'analyse des performances a livré les données qualitatives du parc.

Il s'est avéré que 80% des équipements du quartier des Prés Saint-Jacques étaient classés en priorité 1 de renouvellement. De plus, les lampadaires sont équipés de lampes à vapeur de mercure (ballon fluorescent) qu'il sera interdit de remplacer à partir du 1er avril 2015.

- **Les économies d'énergie.**

La quasi totalité des luminaires concernés ont une puissance électrique supérieure à 200 watts. Les nouveaux appareils auront une puissance de 100 Watts pour les mâts de rue et de 60 watts pour ceux des impasses et des places. De plus, ils

sont équipés de variateurs de tension qui permettent de diminuer ces puissances pendant des périodes déterminées. L'économie annuelle estimée est de l'ordre de 4 500 € pour un budget annuel moyen de 36 000 €. Un bilan précis sera réalisé après un an de fonctionnement.

- **Le subventionnement.**

Le montant de la subvention accordée par le Conseil Général dans le cadre du PACTE 2012-2014 était plus important dans le cas d'un projet unique. Ce projet nommé requalification du quartier de la Croix d'Orée concernait, l'enfouissement des réseaux secs, la réfection de la voirie rue de la Croix d'Orée, et le remplacement des luminaires du quartier des Prés Saint-Jacques. Un reliquat sur le marché de la Croix d'Orée, a permis la réfection de la voirie de la rue des Paules.

Pour l'éclairage public, le budget initial inscrit au PACTE était de 330 000 €. Suite à l'appel d'offres, le coût de ces travaux est de 237 078,20 € subventionné à 45 % soit : 107 000 €. C'est l'entreprise ELRES qui a été retenue pour ce marché.



## « Balades Thermo-graphiques »

Metz Métropole et la commune vous proposent un format d'animation : les « Balades Thermographiques ».

Muni d'une caméra thermique, un conseiller de l'ALEC du Pays Messin vous montre par où s'échappe la chaleur de votre logement, puis aborde avec vous les choix techniques les plus judicieux pour y remédier.

Organisation entre novembre et février, en début de matinée (durée de 2h à 3h). Pour organiser une balade thermo-graphique, contacter la mairie : 03.87.30.40.75, [plappevillenet@wanadoo.fr](mailto:plappevillenet@wanadoo.fr) (minimum 8 inscriptions)



## Environnement

# Jardins familiaux

En Bref

### Un peu de civisme !

Il arrive qu'après la collecte des ordures ménagères des détritiques restent sur le sol. La plupart d'entre nous ont bien compris que la propreté du village les concernait et ramassent leurs déchets. Hélas certains autres...



### JARDINIERS AMATEURS PRÉPAREZ-VOUS !

En prévision de la mise à disposition de jardins familiaux, la



commune a déjà acquis un certain nombre de parcelles en zone Ncj, le long de la route menant à Lorry. Une première parcelle de 11 ares vient d'être défrichée. Des équipements viendront la rendre exploitable.

**C**ette opération vous intéresse et vous souhaitez y être associé ?

**N**'hésitez pas à vous faire connaître en vous adressant à la mairie soit par courriel, soit par téléphone.

# Décorations de Noël

### UN BEAU VILLAGE POUR NOËL : L'AFFAIRE DE TOUS !

Écoliers, élus, personnel communal et habitants ont joint leurs efforts pour que notre village soit beau pour les fêtes de fin d'année. Un grand merci à tous !

**Nombre de particuliers ont utilisé de leur imagination pour personnaliser leurs maisons.**



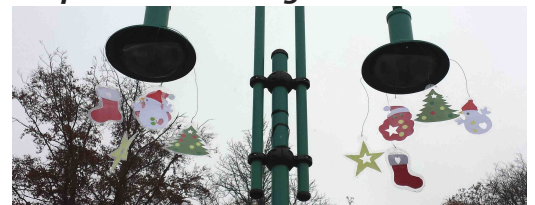
**Les employés ont installé sapins et motifs lumineux dans les différentes rues du village.**



**Les élus ont organisé leur séance de confection des jardinières de Noël qui agrémentent les fenêtres de la mairie.**



**Les écoliers du périscolaire ont réalisé des décorations qui ont été placées sur les sapins et les lampadaires du village.**





Périscolaire - TAP

## Rencontre avec Kévin Lejeune, footballeur au FC Metz

En Bref

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) l'atelier « Journal », animé par Régine Gaire, a reçu Kevin Lejeune, joueur du FC Metz, pour un interview qu'il a accepté très volontiers. Très impressionnés par la vedette, les enfants ont tout de même réussi à lui poser les questions qu'ils avaient préparées.

Agé de 29 ans Kevin Lejeune est papa d'une petite fille de 5 ans et d'un petit garçon de 2 ans et demi. Dans l'équipe du FC Metz, il occupe le poste de milieu offensif gauche.

**Raphaël** : Depuis combien de temps jouez- vous à Metz ?

**Kevin Lejeune** : C'est le début de ma troisième année.

**Charline** : Dans quels clubs avez-vous joué ?

**Kevin Lejeune** : A Auxerre, Nantes et Tours.

**Benjamin** : Devenir footballeur c'était un rêve d'enfant ?

**Kevin Lejeune** : J'ai commencé à 5 ans dans une école de foot et à 7 ou 8 ans le rêve de devenir footballeur s'est précisé.

**Johan** : Que ressentez- vous quand vous jouez ?

**Kevin Lejeune** : Beaucoup de transpiration et de fatigue mais surtout de l'émotion et de la fierté.

**Gaspard** : Que faites-vous après avoir gagné un match ?

**Kevin Lejeune** : je suis heureux, je m'endors très tard et je dors mal.



**Manon** : Que faites-vous après avoir perdu un match ?

**Kevin Lejeune** : Je rumine, je cherche à savoir pourquoi on a perdu et qu'est-ce qu'on aurait pu faire de mieux.

**Charline** : Regardez-vous vos matches en replay ?

**Kevin Lejeune** : Moi non mais chacun fait ce qu'il a envie.

**Manon** : Avez-vous peur de jouer contre Paris ?

**Kevin Lejeune** : Non au contraire j'ai hâte de les rencontrer. Plus c'est un grand match plus les joueurs ont envie de jouer.

**Mastias** : Que mangez-vous et que buvez-vous avant un match ?

**Kevin Lejeune** : Je mange de la viande, des pâtes et des fruits et je bois de l'eau et du café.

**Mastias** : Regardez-vous les matches de l'équipe de France ?

**Kevin Lejeune** : Oui, quand je suis disponible.



### Vie scolaire, périscolaire et associative

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la mairie a mis en place, à la rentrée 2014, les temps d'activités périscolaires (TAP). Ces activités, encadrées par l'équipe du personnel municipal renforcée de prestataires extérieurs, se déroulent de 16h à 17h les lundis, mardis et jeudis.

Lors du 1<sup>er</sup> cycle (septembre/octobre), c'est une centaine d'enfants qui ont participé à 27 activités, toutes appréciées.

Une nouvelle organisation a été mise en place en novembre apportant plus de souplesse, et offrant 24 activités.



## Ecole Maternelle des Séquoïas

# Lire et faire lire à l'école maternelle

En Bref

### Carte de vœux

Suite à l'appel que nous avons lancé pour l'illustration de notre carte de vœux, vous avez été plusieurs à nous envoyer des projets. Soyez en tous remerciés.

L'œuvre qui a été retenue est signée :  
Evelyne Bonecher.  
**Félicitations !**

L'école maternelle « Les Séquoïas » accueille, depuis la rentrée des vacances de la Toussaint « Lire et faire lire », association reconnue par le ministère de l'éducation nationale, et qui permet à des enseignants à la retraite d'intervenir dans les écoles. Tous les vendredis, les petits élèves retrouvent avec plaisir Pierrette Hebrant, appelée aussi « mamie

Pierrot » pour partager avec elle de jolies histoires et de beaux moments de lecture.



## Visite du Saint-Nicolas



Après s'être quelque peu égarés dans le parc du Breuil, Saint-Nicolas et son fidèle compagnon le père Fouettard ont finalement trouvé le chemin de l'école maternelle « Les Séquoïas » de Plappeville où ils étaient attendus impatiemment.



Cette venue tant espérée avait été soigneusement préparée par les enfants qui avaient confectionné de jolis dessins, pantins, et petites poupées de carton à l'effigie de leur saint patron.

Pour certains, c'était la première fois qu'ils voyaient Saint-Nicolas et le père Fouettard entrer dans leur univers, aussi les petits élèves de l'école maternelle « Les Séquoïas » de Plappeville ont été quelque peu impressionnés par cette visite.

Après avoir accueilli leurs illustres invités en chansons, les enfants ont tous été récompensés par un sachet de friandises.





Ecole Élémentaire les Venelles

## Visite de ASCOMEMO

### VISITE DE L'ESPACE MÉMOIRE ASCOMEMO À HAGONDANGE

« Le vendredi 28 novembre, on est allé à l'Espace Mémoire ASCOMEMO à Hagondange, avec la classe de CM1.

Nous y avons appris des choses sur la deuxième guerre mondiale, entre la France et l'Allemagne. Nous avons en particulier parlé de la ligne Maginot, du débarquement en Normandie le 6 juin 1944, de l'école en Moselle où l'on devait parler uniquement en allemand, des tickets de rationnement pour la nourriture et de biens d'autres choses encore...

Cette sortie a été très instructive car nous avons appris et vu beaucoup de choses ! certains objets étaient très fragiles : ils dataient de la seconde guerre mondiale quand même !

Nous avons découverts beaucoup d'objets intéressants.

Cette visite nous a révélé bien des secrets sur cette sombre période où des millions d'hommes et de femmes ont souffert...

Quelques commentaires après la visite :

- c'était très bien expliqué !
- les animateurs étaient sympas !
- c'était très intéressant et très instructif ! »

Elea, Emma et Maxence (CM2)

## Etat Civil

### Naissances



12 septembre

*Nina Cardon*

21 octobre

*Samuel Glavnik*

7 novembre

*Romane Szkatulski*

21 novembre

*Mayline Lopez*

### Décès



17 septembre

*Josette Schmit née Brosse*

20 septembre

*Edouard Rusinowitch*

31 octobre

*Jean-Claude Kanny*

31 octobre

*Josyane Schmitt née May*

## Expo, fêtes et commémoration

En Bref

### Au revoir César !

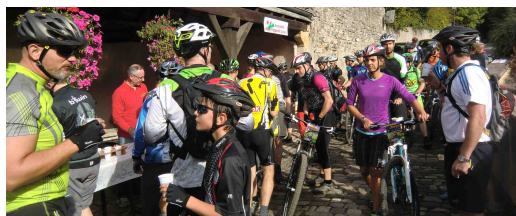
*A son grand regret, César a mis un terme à la tournée de pains qu'il effectuait dans le village depuis le 1<sup>er</sup> avril.*

*Comme annoncé, la pérennité de ce service dépendait du nombre de clients qui, hélas, au bout de 6 mois s'est révélé très insuffisant.*

*Nous présentons nos excuses aux quelques clients et nous remercions César d'avoir tenté l'expérience !*

### RANDONNÉE DES LAVOIRS

La traditionnelle randonnée des lavoirs a fait double étape dans notre village. Les 1900 vttistes ont ainsi été accueillis au lavoir « du bas » par les membres de l'APL qui leur ont offert boissons, chocolat ..., histoire de leur redonner des forces pour atteindre le lavoir « du haut » où les vigneron et les Amis du Vieux Plappeville les attendaient avec, bien sûr, du vin de Plappeville !



### LORRAINE, TERRE SAUVAGE

Tel est le thème de l'exposition qui a été proposée au salon d'honneur par Philippe Kubler, passionné de nature et ... de photos. A cette occasion, il a présenté le livre « Lorraine, Terre Sauvage » qu'il vient d'éditer rassemblant nombre de photos prises en Lorraine et, plus particulièrement, sur le Mont Saint-Quentin.



### 11 NOVEMBRE

Pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, parents et enfants ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité de se joindre à l'assistance devant le monument aux Morts. Après avoir lu les souvenirs de cette guerre laissés par des Poilus, les élèves des CM1 et CM2 ont déposé une bougie à l'évocation de chacun des noms des 36 combattants plappevillois tombés au champ d'honneur au cours des différents conflits.



### NOS « 90 ANS » SE PORTENT BIEN !

En 1982, Mme Stef dont le mari est décédé à l'âge de 42 ans suite à un accident de travail, élit domicile à Plappeville. D'une famille à la longévité exceptionnelle (102 ans, 97 ans, et 87 ans pour ses frères et sœurs) Mme Stef aime discuter avec les gens. Son jour préféré : le dimanche car c'est son jour « restaurant ».





En Bref

Après la Normandie, Briey et Longwy, c'est à Plappeville que M. et Mme Mougel et leurs quatre enfants se sont installés en 1981. Toujours alerte, Mme Mougel qui a eu la douleur de perdre son mari en 2004, continue à s'occuper de son jardin. Mais son plus grand bonheur ce sont ses huit petits-enfants et son arrière petit-fils qui le lui apportent.



M. Rastetter et son épouse sont plappevillois depuis 1958. Ils ont eu la joie d'avoir trois enfants, dont Eliane qui demeure dans notre commune, agrandir le cercle familial. Depuis la famille s'est encore élargie avec la naissance de sept petits-enfants et d'un arrière petit-fils. Pour se maintenir « en forme », M.

Rastetter consacre une grande partie de son temps au jardinage.

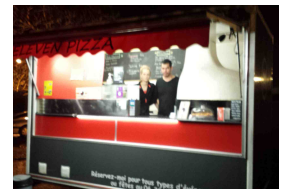
## 96 ANS !

Mme Anne Kuber vient de fêter allègrement ses 96 ans ! Veuve à l'âge de 42 ans, elle a élevé six enfants : les siens et deux enfants, qu'elle considérait comme les siens et qui lui avaient été confiés par l'Assistance Publique. Elle a vécu, sans interruption, à Abreschviller jusqu'en 2012, date à laquelle sa fille Willia Ramm a choisi de l'accueillir chez elle, à Plappeville, où elle a le bonheur de couler des jours paisibles.



## Bienvenue Eleven Pizza !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Eleven Pizza propose aux Plappevillois pizzas, « flams » .... tous les jeudis soirs de 19h à 21h place Thiam.



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Coordinateur : Jérôme Gaire

Comité de rédaction : Daniel Defaux, Christian Royer, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Nicole Mager,

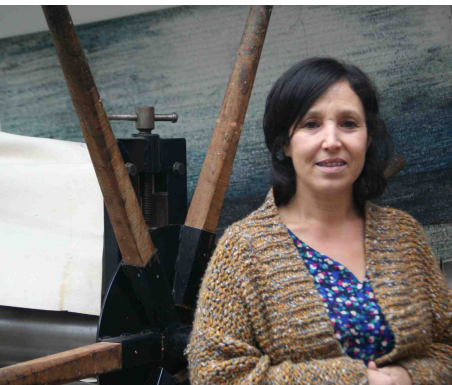
Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

## Projecteur sur Latifa Bermès



**I**nstallée depuis six ans à Plappeville, **Latifa Bermès** conjugue le métier de plasticienne (peintre et graveur) à celui d'art thérapeute.

**E**lle exerce cette dernière activité

auprès de personnes âgées dépendantes atteintes (Alzheimer, etc) et d'enfants déficients (autistes, déficients intellectuels). Comme l'explique Latifa Bermès « La particularité de l'art thérapie est d'aller chercher ce qui fonctionne bien chez une personne pour la valoriser et pour pallier à la difficulté et à la souffrance psychique ».

Les supports utilisés sont les arts plastiques (dessin, peinture, modelage), le chant et la danse. L'enfant apprend à observer, à traduire, à mémoriser la nature ou les éléments car l'activité artistique concentre tous les sens, ceux du corps et de l'intellect permettant à l'enfant de connaître son propre corps.

L'art thérapeute doit donc atteindre l'objectif de la structure en passant par l'objectif de la personne.

**V**isiter l'atelier de Latifa Bermès permet de découvrir sa passion et les multiples facettes de la plasticienne telles que la gravure et la peinture. La majorité de son œuvre,

tournée vers la femme et son évolution, est un travail d'écriture et de poésie fait sur plexiglas comme cet extrait du « Cantique des cantiques » ou ceux inspirés par d'autres poètes

comme Saint John Perse. Le but n'est pas de copier mais d'écrire jusqu'à ce que le texte devienne matière.



L'artiste exerce ainsi, en parallèle, un art pictural qui tend vers l'abstraction avec un art traditionnel très technique qu'est la gravure.

**L**atifa Bermès expose actuellement ses œuvres dans plusieurs galeries dont la Bottega rue Taison à Metz et participera à « Parcours d'artistes », les 21 et 22 mars 2015. Elle ouvrira alors son

atelier de Plappeville aux visiteurs et nous la retrouverons avec plaisir pour découvrir ses nouvelles réalisations !



## Metz Métropole

# Le nouveau centre des congrès



Le projet du nouveau centre des congrès a été élaboré par la Sté PolyProgramme en lien avec l'urbaniste de la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre afin de l'intégrer au mieux dans cette partie nord de la ZAC.

## EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?

Ce nouveau centre des congrès offrira une surface de plancher de 16 000 m<sup>2</sup> qui comprendra :

- un auditorium de 1 200 places,
- des espaces d'exposition de 4 300 m<sup>2</sup> répartis en deux halls,
- des salles de commission modulables d'une capacité totale de 1 300 places,
- un restaurant de 100 à 120 couverts,
- un parking pour le personnel de 16 places.

## OÙ SERA-T-IL SITUÉ ?

Le terrain d'accueil de ce futur centre se situe dans la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre. D'une superficie de 7 500 m<sup>2</sup>, le terrain se situe derrière la gare centrale de Metz, dans l'axe du tunnel des départs. Il borde la Rue aux Arènes et fait face au Centre Pompidou-Metz.

## QUI EN SERA LE MAÎTRE D'OUVRAGE ?

Aux côtés de Metz Métropole, deux collectivités se sont déclarées intéressées par le projet : la ville de Metz et le Département de la Moselle et ensemble avec Metz Métropole elles ont décidé de créer une SPL (Société Publique Locale) dénommée : Metz Métropole Moselle Congrès (Metz3Congrès), dont l'objet est la réalisation, la gestion et l'entretien du futur bâtiment.

Le capital social de la SPL, créée en juillet 2013, est de 37 000 € et se répartit comme suit :

- 48% Ville de Metz,

- 31% Metz Métropole,
- 21 % Conseil Général de la Moselle.

## QUEL EST LE COÛT DE CE PROJET ?

A ce jour le coût estimé, sur la base du montant médian des offres reçues est de 57,2 M€ comprenant :

- travaux et honoraires,
- mobiliers, assurances et frais divers,
- foncier et acquisition de places de stationnement amodiées,
- aléas et frais financiers.

Par ailleurs, l'offre médiane pour l'entretien-maintenance chiffrée sur 25 ans représente un montant d'environ 9,6 M€.

## QUI FINANCERA LE PROJET ?

Les participations financières assurées à ce jour sont :

- Ville de Metz : 30 M€,
- CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) : 2,5 M€,
- Metz Métropole : 10 M€,
- Emprunt possible par la SPL : 9,3 M€.

Les participations financières devant être confirmées :

- Etat : 5 M€ (Contrat de redynamisation du site de Défense de Metz et son agglomération),
- Région Lorraine : 1 M€.

Soit un total de 57,8 M€.

Le conseil de communauté du 17 novembre dernier a été invité à se prononcer sur la confirmation de l'engagement de Metz Métropole dans ce projet qui avait été voté lors du bureau délibérant du 8 juillet 2013. Après un vote à bulletins secrets, le conseil a confirmé cet engagement par 69 voix pour, 34 voix contre et 4 abstentions.



## L'Ordre des Vignerons de Plappeville

# Vendanges et Saint Vincent

En Bref

### Atelier des Arts

*En novembre, il est de tradition, pour l'Atelier des Arts, de présenter les œuvres réalisées par ses adhérents. Dans son mot d'accueil le maire a félicité les artistes pour la qualité et la variété de leurs tableaux. Il a également tenu à remercier Jean-Claude Baumgarten, président de l'association, pour l'investissement de l'Atelier dans le cadre des activités périscolaires et auprès des personnes handicapées du Foyer Bompart\* auxquelles il transmet l'art de la poterie. L'invitée d'honneur de l'exposition était Latifa Bermes.*



L'automne, correspond pour les vignerons à l'excitante période des vendanges. Elles ont été réalisées cette année le 20 septembre pour les rouges et 4 octobre pour les blancs. La végétation très précoce cette année et un mois de septembre bien ensoleillé ont permis d'endiguer l'été pluvieux. Il en résulte une récolte de quantité raisonnable, mais d'excellente qualité.



Avec l'aide de quelques jeunes Plappeillois intéressés et motivés par l'ordre des vignerons, nous avons réalisé un important travail du sol au printemps, travail salubre pour nos vieux ceps. Les vignerons étaient présents dans les vignes presque tous les samedis de mars à juin. Cette période de dur labeur s'est terminée autour d'un très sympathique pique-nique en famille. C'est comme dans les aventures d'Astérix où chaque histoire se termine par un banquet.



À la cave, la fermentation se termine et à ce stade, les dégustations confirment le beau potentiel du millésime 2014. Les seules larmes visibles sont celles qui coulent le long des verres, signe de qualité.

Nous partagerons avec plaisir le fruit de notre travail avec tous les Plappeillois lors de la prochaine fête du village et surtout lors de notre grand rendez-vous annuel :

**La fête de la Saint Vincent de Plappeville !**

**DIMANCHE 18 JANVIER 2015**

**Salle polyvalente**



Le programme vous sera remis fin décembre dans vos boîtes aux lettres. Néanmoins, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, au 03 87 30 06 90.

## Foyer des Anciens

# Balade gourmande

Les activités du Foyer des Anciens ont repris le mercredi 3 septembre. Pour débuter la saison une balade gourmande au coeur des côtes de Meuse a été organisée mardi 23 septembre.



Départ à 9 heures de la salle polyvalente. 10 heures arrivée à Montsec avec visite du Mémorial Américain : gigantesque monument formé d'une colonnade circulaire avec au centre une table d'orientation.

Puis direction Jouy-Sous-les-Côtes avec visite de l'écomusée guidée par le propriétaire des lieux, M. Laneque. Nous sommes retournés 50 ans en arrière en visitant une maison lorraine avec écurie, épicerie-bistrot année 1900 salle de classe, salon de coiffure, cordonnerie. 12h30 : excellent repas servi au restaurant du lac de la Madine dans un cadre magnifique. 14h30 : balade commentée en petit train sur le site de la Madine. Ensuite, découverte du village médiéval d'Hattonchatel. Enfin, la balade s'est

terminée à la chèvrerie de Chaillon avec visite et dégustation des produits locaux. Chacun a pu se faire plaisir en achetant des fromages de chèvre, du miel du jus de pomme.

Retour à Plappeville vers 19h. Tout le monde se rappellera de cette magnifique journée où le soleil était lui aussi présent.



UNC

# 11 novembre

À l'issue de la manifestation commémorative du 11 novembre au monument aux Morts, les nombreux participants se sont rendus au salon d'honneur où le président, Yves Lozinguez, a procédé à une remise de médailles. Deux adhérents ont ainsi été honorés :

- **Daniel Hrycewycz** : médaille de bronze du mérite de l'U.N.C, en remerciements des services rendus à l'association.
- **Gervais Siméon** : médaille de bronze du Djebel, pour son comportement exemplaire en Algérie où il a effectué treize mois de service militaire dans l'est constantinois.



En Bref

## Invitation

(Réservée aux personnes du 3<sup>ème</sup> âge)

Metz Métropole offre 7 places pour assister à la représentation du ballet de **Sergueï Prokofiev**, « **Cendrillon** », à l'opéra théâtre le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les cartes d'invitation sont à retirer en mairie.

Les places n'étant pas numérotées, il sera prudent de se présenter à l'opéra théâtre, Place de la Comédie, dès 14h.



## Association Plappeville Loisirs

# Assemblée générale

L'Association Plappeville Loisirs a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 14 novembre en présence de Daniel Defaux, maire, de présidents d'associations du village et quelques adhérents seulement, concernés par le fonctionnement de l'association.

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activités par les responsables,
- Rapport financier par le trésorier,
- Election des membres du conseil,
- Divers.

Pascal Gaire, président, a rappelé dans son rapport moral les principales valeurs de l'association :

- Etre ouverte et à l'écoute de tous en offrant des activités répondant à la demande sans cesse croissante de ses adhérents,
- Etre financièrement accessible à tous,
- Etre un lieu de rencontre en toute convivialité,
- Rester une structure indépendante,
- Conserver l'autonomie financière.

Le rapport d'activités a démontré que le but était atteint, puisque l'association compte à ce jour près de 450 adhérents répartis en une quinzaine d'activités régulières.

Tous les responsables d'activités ont fait état du fonctionnement de leur cellule.

De plus, de nombreuses manifestations ponctuelles sont organisées : Marché de Noël, bourse aux jouets, galette des rois, marche populaire.

Le président a rappelé également que l'association participe régulièrement à des événements organisés par d'autres associations tels que la randonnée des lavoirs, la fête du village avec le comité Inter Association et la municipalité, et le marché de potiers organisé par la municipalité.

Soumis au vote, le rapport a été adopté à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par Jean-Claude Guerder, trésorier, a démontré l'excellente gestion de l'association puisque l'exercice 2013-2014 dégage un léger excédent qui va permettre de nouveaux investissements en matériel.

Après le rapport du réviseur aux comptes, quitus a été donné à Jean-Claude Guerder.

Soumis au vote, le rapport a été adopté à l'unanimité.

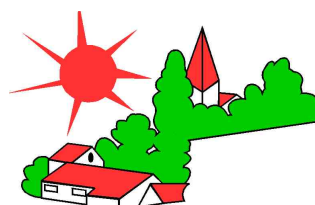
L'assemblée est passée au vote pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : les candidats se représentant ont été réélus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a invité tous les participants à se retrouver autour d'un buffet. La soirée s'est terminée comme d'habitude dans la convivialité.

Ultérieurement, le conseil d'administration s'est réuni afin d'élire le nouveau bureau.

Celui-ci s'est établi comme suit :

Président :	Pascal Gaire,
Vice-Présidente :	Anne-Marie Wingerling,
Vice-Présidente :	Josyane Sérafin,
Secrétaire :	Claire Régnier,
Secrétaire adjointe :	Michèle Grébert,
Trésorière :	Monique Hurson,
Trésorier adjoint :	Jean-Claude Guerder.





Association Plappeville Loisirs

## Marché de Noël

Comme tous les ans, depuis plus de 20 ans, l'Association Plappeville Loisirs nous a fait faire un grand pas vers les fêtes de fin d'année en organisant son traditionnel Marché de Noël début novembre. Préparer ses achats de Noël avant tout le monde.....enfin presque tout le monde, car si l'on en juge par la fréquentation exceptionnelle, vous avez été nombreux à vouloir préparer les fêtes prématurément. En effet, près de 1 400 visiteurs ont parcouru



Marché de Noël

les allées de la salle polyvalente durant ces deux jours. Outre la qualité des œuvres exposées, on retiendra aussi la convivialité dans laquelle s'est déroulée la manifestation. **Que tous les bénévoles soient remerciés pour leur gentillesse et leur dévouement.** Comme d'habitude la qualité de la restauration, de la pâtisserie et du stand crêpes a été très appréciée.

L'Association tient à remercier également les autorités qui se sont déplacées pour l'inauguration. On notait la présence de Daniel Defaux, maire, Mmes et Mrs les conseillers municipaux avec, à leurs côtés, de nombreux présidents et présidentes d'associations du village.

Merci à tous les visiteurs et à l'année prochaine...

En Bref

### La bourse aux jouets

a réuni environ 80 exposants qui, malgré leur jeune âge, ont su convaincre les nombreux acheteurs, ravis d'avoir réalisé de bonnes opérations. Les droits de place et les bénéfices d'un montant de près de 400 € ont été reversés à l'association « Un espoir pour Gossi-Gao » qui aide à la scolarisation des enfants du désert malien. Les jouets invendus ont été offerts aux « Restos du cœur ».

## Association Plappeville Loisirs

Tous les membres de l'Association vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et, dès à présent, vous invitent à la traditionnelle

### GALETTE DES ROIS

**Le 09 janvier 2015 à 20 H 30  
à la salle polyvalente.**

A l'issue d'un diaporama, la traditionnelle Galette des rois et la coupe de l'amitié vous seront offertes par les bénévoles de l'Association.



Bourse aux jouets



## Amis du Vieux Plappeville

# 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Plappeville

En Bref

### Visite de l'Espace-Mémoire 39-45 Ascomemo à Hagondange

Dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la Moselle, « Les Amis du Vieux Plappeville » ont offert aux classes de CM1 et CM2, la visite du musée. Ils étaient attendus par des bénévoles de l'association qui leur ont conté les 5 ans de guerre que leurs grands-parents ont vécus pour la plupart. Les mises en scène avec mannequins, objets, ont fortement impressionné les enfants.



Le week-end de commémoration de la libération de Plappeville a été suivi par de nombreux Plappevillois.

Dans la mairie, témoin des combats qui ont précédé la libération de Plappeville du 18 novembre 1944, une exposition a retracé les cinq ans de guerre.



En extérieur, un camp était dressé avec un groupe en tenue d'époque évoluant dans un décor reconstitué avec divers matériel américain de la 95<sup>ème</sup> division d'infanterie US qui libéra Metz en 1944.

Au salon d'honneur, une conférence donnée par Philippe Wilmouth sur « Les Expulsés du 5 septembre 1944 » avait attiré une nombreuse assistance.



Autre moment très attendu, une jeep et sa remorque dans laquelle des Lorraines avaient pris place, a

parcouru les rues du village aux maisons pavoisées.

Pour clôturer la journée du samedi, un bal populaire recréait une ambiance festive identique à celle de l'époque de la Libération. Une soupe au potiron était appréciée de tous.

Après la messe commémorative, au monument aux Morts, Sylviane l'épouse, Mathieu l'enfant et Richard le vigneron ont fait revivre au travers du chant « Nous reviendrons » l'espoir des expulsés dans un retour vers la petite Patrie. S'en est suivi un dépôt de gerbes et une minute de silence annoncée par tambour et clairon.

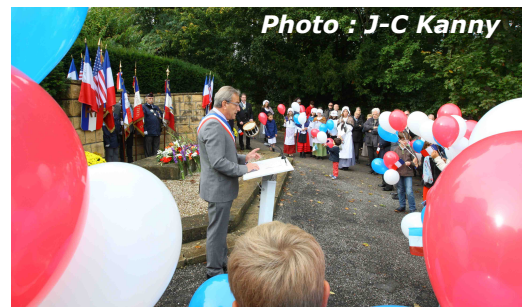


Photo : J-C Kanny

Une cérémonie émouvante marquée par le discours de Monsieur Le Maire rappelant le devoir de mémoire de chacun, avec une pensée pour tous ceux qui ont laissé leur vie pour conquérir notre liberté.

Avant de se retrouver à la mairie autour du verre de l'amitié offert par l'UNC, le Souvenir Français et « Les Amis du Vieux Plappeville », un moment de liesse a eu lieu par un lâcher de ballons bleus blancs rouges par les enfants du village.





Amis du Vieux Plappeville

## Des racines à Plappeville-Tignomont : le « Livre des familles »

Après les livres « Plappeville 1600-1940 » et « L'Église Sainte-Brigide à travers les siècles » écrits par l'association « Les Amis du Vieux Plappeville », c'est au tour du Cercle Généalogique du Pays Messin de doter le village de Plappeville d'un de ses précieux « livres des familles ».

La première partie présente en complément des précédents ouvrages sur l'histoire de Plappeville, un texte et des explications réalisés par Yvette Illy, agrémentés de plans et photos anciennes non encore publiées, notes, récits d'événements qui se sont déroulés dans la commune au cours des siècles passés.

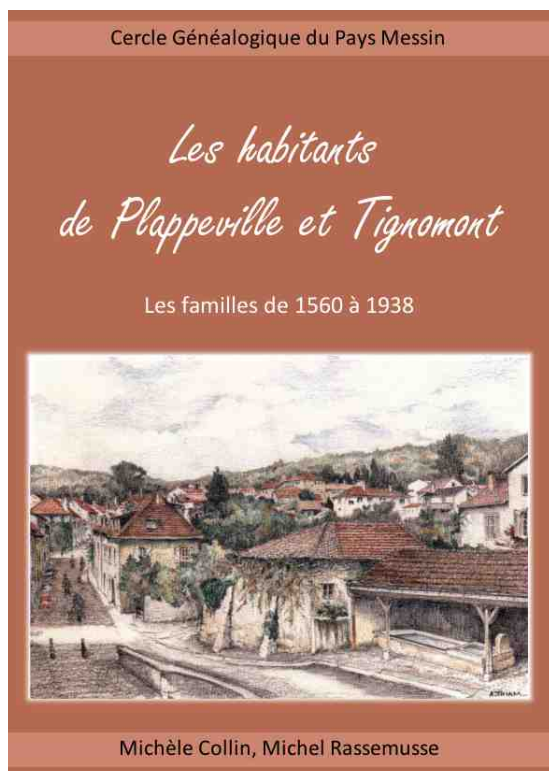
La seconde partie s'appuie sur les anciennes archives paroissiales et municipales, jusqu'en 1938 (date limite prévue par la loi française pour la

consultation des registres d'État Civil). 4 444 familles ont été répertoriées et le livre porte sur 11 354 personnes ; pas toutes de Plappeville mais toute liées au village.

Les familles sont classées par ordre alphabétique du nom des pères de familles. Assorti de tables et d'index alphabétiques, ce livre sera officiellement présenté début mars.

Un document précieux pour qui s'intéresse au passé de notre commune et pour les amateurs de généalogie qui trouveront dans ce livre tous les renseignements concernant leurs ancêtres de Plappeville. Un livre cadeau !

Afin de permettre au Cercle Généalogique du Pays Messin d'évaluer au mieux le nombre d'exemplaires à imprimer, merci de bien vouloir compléter le bon ci-dessous.



### BON DE PRE-RESERVATION

À remettre à l'association des Amis du Vieux Plappeville  
avant le 8 février 2015

Je soussigné, souhaite réserver ..... livre(s) au prix unitaire de  
30 euros (disponible à partir de mars 2015)

Nom Prénom

Adresse

Tel

E-mail

Cercle Généalogique du Pays Messin,  
1 allée du Château 57 070 Saint-Julien-les-Metz  
[www.genealogie-metz-moselle.fr](http://www.genealogie-metz-moselle.fr)  
[contact@genealogie-metz-moselle.fr](mailto:contact@genealogie-metz-moselle.fr)

Amis du Vieux Plappeville

38 rue du général Brion 57 050 Plappeville



FC Lorry-Plappeville

## Hommage à Jean-Claude Kanny

En Bref

### Amis du Vieux Plappeville

C'est un plaisir qui ne s'émousse pas au fil du temps !

Invité par « Les Amis du Vieux Plappeville », Jean-Louis Ligiardi pour son 13<sup>ème</sup> RDV a entraîné une assistance nombreuse et charmée, vers le Portugal, le Canada, St Pétersbourg en hiver...

Cette invitation à l'évasion s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Séniors

Photo : J-C Kanny

C'est avec beaucoup de tristesse que le comité, les dirigeants, et les joueurs ont appris le décès de Jean Claude Kanny.



Qui était Jean Claude Kanny ?

Un passionné qui, depuis que ses enfants Mathias et Maxence ont commencé à jouer au football, était dirigeant, présent sur les stades à chaque entraînement et accompagnant les équipes de jeunes les jours de match. Combien a-t-il transporté de jeunes dans son véhicule : des centaines.

Photographe de métier, il était également le photographe attitré du club. Sa dernière photo pour le FC Lorry Plappeville fut celle de l'assemblée générale parue dans le républicain lorrain le 3 novembre.



Photo : J-C Kanny

Le club tout entier remercie Jean Claude pour son engagement auprès des jeunes.



U13



Le club souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



## Pratique

# A votre service

### Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre octobre et décembre 1998 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1999 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

### Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin.

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Merci de sortir les sacs la veille après 20h ou le matin même.

**Report des collectes des jeudis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier aux samedis 27 décembre et 3 janvier.**

### Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».

Tél : 03 87 39 32 71 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

### Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchetterie est fermée les jours fériés.

### Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h.



14 rue Paul Ferry

57 050 Plappeville

Tél : 03.87.30.40.75

Courriel : [plappevillen@wanadoo.fr](mailto:plappevillen@wanadoo.fr)

<http://www.communedepappeville.fr>

**Attention, la mairie sera fermée du 24/12 à partir de 12h jusqu'au 27/12 inclus, et du 31/12/14 à partir de 12h jusqu'au 3/1/15 inclus.**

## En Bref

### Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

### Revue

La prochaine revue « Vivre à Plappeville » paraîtra en mars 2015. Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (de préférence par courriel :

[plappevillen@wanadoo.fr](mailto:plappevillen@wanadoo.fr)) pour le 22 février au plus tard.

Merci de ne pas faire de mise en page.



# Agenda

## Janvier 2015

- 8 *Mairie*  
**Conseil municipal**
- 9 *Salle polyvalente*  
**Galette des rois**  
*Association Plappeville Loisirs*
- 18 *Salle polyvalente*  
**Fête de la Saint Vincent**  
*Ordre des vignerons de Plappeville*
- 25 *Salle polyvalente*  
**Concert du Nouvel An**  
*Municipalité*

## Février 2015

- 26 *Mairie*  
**Conseil municipal**



## Mars 2015

- 1 *Salle polyvalente*  
**Carnaval APE**  
*Association des Parents d'Elèves*
- 8 *Salle polyvalente*  
**Repas des aînés**  
*Municipalité*
- 10 *Salle polyvalente*  
**Don du sang**
- 22 *Mairie et restaurant scolaire*  
**Elections départementales**
- 26 *Mairie*  
**Conseil municipal**
- 29 *Mairie et restaurant scolaire*  
**Elections départementales**

## Avril 2015

- 10-11 *Mairie*  
**Exposition de cartes postales**  
*Amis du Vieux Plappeville*
- 23 *Mairie*  
**Conseil municipal**
- 26 *Salle polyvalente*  
**Marche « la Plappevilloise »**  
*Association Plappeville Loisirs*

